

UNE DIMENSION ESSENTIELLE DE L'ÉDUCATION

L'éducation
à l'universel,
au développement,
à l'engagement
solidaire

Texte approuvé par
la Commission permanente
du 15 mars 2013



UNE DIMENSION ESSENTIELLE DE L'ÉDUCATION :

L'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire

Texte approuvé par la Commission permanente du 15 mars 2013

Document réalisé par le réseau de l'Éducation à l'Universel, au Développement, à l'Engagement Solidaire et son groupe de pilotage. Coordination : Pierre Robitaille

SOMMAIRE

I. APPROCHE GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

II. ÉDUIQUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA DOUBLE RÉFÉRENCE INSTITUTIONNELLE

- ♣ Éduquer au développement durable : une exigence ministérielle qui prend en compte des préconisations internationales
- ♣ Éduquer au développement intégral de la personne au cœur de la création : une préoccupation permanente de l'Église catholique

III. LA PLACE DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DANS LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- ♣ Un projet centré sur le développement de la personne, de toutes les personnes
- ♣ Une éducation au développement raisonnée en cinq dimensions interdépendantes
- ♣ Une éducation au développement en lien étroit avec l'éducation à l'universel et l'éducation à l'engagement solidaire

IV. UNE ÉDUCATION À L'UNIVERSEL, AU DÉVELOPPEMENT, À L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE L'ÉDUCATION

- ♣ Partie intégrante de l'éducation
- ♣ Les exigences de cette participation essentielle à l'éducation

V. PRÉCONISATIONS POUR UNE ÉDUCATION À L'UNIVERSEL, AU DÉVELOPPEMENT, À L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- ♣ Préconisation préalable
- ♣ Préconisations au niveau de l'institution
- ♣ Préconisations au niveau des établissements
- ♣ Préconisations au niveau des organismes de formation

CONCLUSION

UNE DIMENSION ESSENTIELLE DE L'ÉDUCATION : L'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire

Enjeux et repères pour l'Enseignement catholique

En éducation, dans le domaine de l'ouverture à l'autre et au monde, de multiples expressions sont utilisées. Dans sa pratique, l'Enseignement catholique en a retenu principalement trois : l'éducation à l'universel, l'éducation au développement, l'éducation à l'engagement solidaire.

- **L'éducation à l'universel.** Cette expression d'éducation à l'universel a été et est toujours largement utilisée dans l'Enseignement catholique. Elle est le fruit d'une histoire qui commença par la création d'une Commission Tiers-Monde sous la responsabilité du secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique en charge de la pastorale. Transformée en « Commission nationale ouverture à l'universel », elle devient « Commission nationale Éducation à l'universel » (CNEU) avec une déclinaison diocésaine (CDEU).

- **L'éducation au développement.** Développement, développement durable, développement intégral, ce terme de développement est lui-même sujet à déclinaisons, dont chacune à un sens spécifique.

- **L'éducation à l'engagement solidaire.** Composante du fonctionnement de l'Église, cet aspect, qui s'inscrit également dans la vie associative, s'est retrouvé récemment promu dans le monde scolaire avec le lancement de l'opération « Envie d'agir » et dans l'Église avec « Diaconia 2013 - Servons la fraternité ».

Chacune de ces trois entrées, au-delà de sa coloration particulière, entre finalement en dynamique avec les autres pour former un tout indissociable au niveau de la pratique scolaire. Ensemble, elles résonnent tout à la fois avec les programmes de l'Éducation nationale, de l'enseignement agricole, et avec les fondamentaux de l'enseignement social de l'Église. C'est dire l'importance à leur accorder pour le développement et l'épanouissement de la personne, et pour la construction de la société d'aujourd'hui et le monde de demain.

*

La démarche entreprise dans cette réflexion a été de partir de l'éducation au développement durable, point incontournable dans la mesure où il est inscrit dans les programmes, pour l'élargir progressivement à ce qui apparaît comme une contribution essentielle au projet éducatif de l'Enseignement catholique.

I - APPROCHE GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parler du développement durable demande d'emblée une clarification tant sont diverses les définitions ou les représentations spontanées que suscite cette expression.

Pour partir d'une définition simple et qui correspond à un large consensus aujourd'hui, on peut se référer à la définition du rapport Brundtland¹ : « *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* »

Cette définition a le mérite de parler de l'aujourd'hui autant que de l'avenir. Elle évite d'enfermer l'expression dans la seule protection de l'environnement, traduite par le terme « écologie », même si elle l'inclut.

Parti d'une *dimension économique*, le développement a pris progressivement en considération la *dimension écologique* et la *dimension sociale*. Plus récemment, une quatrième s'y est ajoutée : la *dimension culturelle* qui intègre le respect des libertés, de la diversité, de l'identité culturelle et des patrimoines locaux.

Le développement, devenu « développement durable », se veut une réponse aux grands enjeux du monde, réponse que la société a forgée surtout au cours de ces trente dernières années. Il lui faut inventer un nouveau modèle de développement qui fasse appel à la démocratie participative et au vivre ensemble, à la solidarité intergénérationnelle, à la solidarité Nord-Sud et Sud-Sud, à la gestion raisonnée et raisonnable des ressources, et pour cela faire un véritable effort de création et d'innovation.

Loin d'être un concept figé, cette expression correspond donc à une réflexion en marche. Elle est sous-tendue par une conception éthique de la personne et de la société.

II - ÉDUIQUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA DOUBLE RÉFÉRENCE INSTITUTIONNELLE

II-1. *Éduquer au développement durable : une exigence ministérielle qui prend en compte des préconisations internationales*

L'éducation au développement durable fait aujourd'hui partie intégrante de la formation des élèves, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Elle prend appui sur les enseignements disciplinaires et sur des dispositifs pédagogiques transversaux.

Sa mise en œuvre a été progressive. Parmi les textes récents, certains apparaissent comme des jalons importants pour les établissements scolaires :

- Le texte du *BO* n° 28 du 15 juillet 2004, qui introduit *l'éducation à l'environnement pour un développement durable*.
- La *Charte de l'environnement* qui inscrit les questions environnementales dans les grands principes de la République française depuis 2005.
- Le *Socle commun de connaissances et de compétences*, publié en juillet 2006, qui inclut la connaissance de « l'impact sur l'environnement » des activités techniques. Il fait référence à une attitude de « la responsabilité face à l'environnement, au monde vivant, à la santé » ; il mentionne le développement durable comme un moyen de « comprendre l'unité et la complexité du monde ».
- La note de service de 2009², *Éducation au développement et à la solidarité internationale*, qui s'inscrit dans la continuité du plan triennal et précise que « sensibiliser les citoyens aux enjeux du développement est une priorité des pouvoirs publics ».

« Agir local, penser global »

¹ Du nom de Gro Harlem Brundtland, ministre norvégienne de l'environnement présidant la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, ce rapport intitulé *Notre avenir à tous* est soumis à l'Assemblée nationale des Nations unies en 1987.

² Note de service n° 2007-101 du 2 mai 2007 (*BO* n° 19 du 10 mai 2007).

De ce point de vue, l'éducation au développement durable doit aider les jeunes, et les citoyens en général, à prendre conscience de leur capacité à répondre aux enjeux de demain, et leur permettre ainsi d'agir sur leur environnement écologique, social, économique et culturel. C'est en éduquant les élèves à l'esprit critique, à la réflexion, au sens des responsabilités, que des initiatives peuvent voir le jour dans l'établissement et dans toutes les dimensions de leur vie. La mission d'enseignement demande de mettre en œuvre une démarche éducative qui permette aux jeunes de comprendre pour agir de façon pertinente.

Une approche transdisciplinaire

Cette éducation n'ignore donc pas la discussion de ce qu'est la démocratie pour tous, et ce dans toutes les parties du monde. Elle questionne les domaines des inégalités sociales, des relations entre les individus, de la prise de responsabilités, de l'éthique et du respect de la diversité culturelle. Elle ne constitue pas une discipline. C'est chaque discipline qui doit intégrer le développement durable, et c'est la responsabilité de l'enseignant.

Les textes des Nations Unies et de l'Unesco, ainsi que ceux de l'Union européenne, soulignent la nécessité d'intégrer l'éducation au développement durable à tous les aspects de l'éducation. Cette approche comprend les dimensions d'ordre personnel, social, culturel, philosophique et politique. Elle doit traverser les matières et les compétences pour servir de fil conducteur à la formation d'individus qui seront en mesure de se construire comme les citoyens actifs de demain.

Une approche progressive

L'enseignement est envisagé dans les programmes selon des étapes qui prennent en compte la nécessaire progressivité du développement de l'enfant et du jeune :

- niveau primaire : approche de notions économiques, environnementales, sociales et culturelles.
- niveau secondaire : approfondissement de notions interdisciplinaires et sensibilisation à la nécessité d'approches intégrées.
- niveau supérieur : familiarisation avec les connaissances les plus récentes concernant la gouvernance, les paramètres, les évaluations et les pratiques dans le domaine du développement durable.

II-2. Éduquer au développement intégral de la personne au cœur de la création : une préoccupation permanente de l'Église catholique

Depuis toujours, l'Église place l'homme et la création au cœur de son enseignement, ou plus exactement l'homme dans la création.

☐ Cet enseignement s'appuie sur l'Ancien Testament : maîtrise et respect de la Création

Dès les premières lignes de la Bible, les deux premiers chapitres de la Genèse montrent Dieu considérant l'homme comme co-créateur du monde qui vient d'émerger du néant, et confiant à celui-ci la maîtrise de ce monde (1^{er} récit de la Création, Gn 1) mais également la responsabilité dans la marche d'un monde à conduire dans le respect de la nature et de l'environnement pour que celui-ci puisse rester habitable pour l'humain (2^e récit de la Création, Gn 2). C'est une autre manière de parler du développement durable en termes de chemin à prendre dès maintenant pour la sauvegarde de l'humanité.

Ces récits invitent à raisonner la manière de vivre ensemble sur la même terre, à repenser la relation en société et la relation avec la nature, à retrouver des cohérences nouvelles entre des termes qui sont souvent présentés comme opposés : respect de la nature et développement humain, liberté individuelle et responsabilité collective, génération présente et génération future.

☐ Cet enseignement se nourrit du Nouveau Testament : fraternité et réconciliation

Tout le Nouveau Testament pourrait nourrir cette réflexion. Seules quelques pistes sont retenues ici pour suggérer la cohérence avec celle-ci.

- Par sa naissance, son « incarnation », Jésus opère un retournement de situation. Cette « Nouvelle Alliance » est acte de réconciliation entre Dieu, les hommes et la création.
- Par les multiples rencontres que rapportent les quatre évangélistes, Jésus montre la priorité qu'il accorde aux petits, aux pauvres et aux exclus.
- Par la réponse à la question d'un de ses disciples qui lui demandait : « Seigneur, apprends-nous à prier, comme Jean-Baptiste l'a appris à ses disciples » : c'est la prière du Notre Père qui manifeste la filiation avec Dieu et la fraternité avec les autres hommes.
- Par l'exigence de l'amour inconditionnel du prochain, c'est même la fraternité sans limites que Jésus demande

« Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Eh bien moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être vraiment les fils de votre Père qui est dans les cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes » (Mt 5,43-45).

- Par le lavement des pieds de ses disciples lors du dernier repas, il signifie que le service de l'autorité est service du frère.
- Par sa mort et sa résurrection, il invite à percevoir dans toute « mort » une promesse de vie.
- Par la Pentecôte, anti-Babel, grâce à la force de l'Esprit, c'est l'unité retrouvée entre les hommes dans la diversité des cultures qu'il est donné de voir.

❑ **Cet enseignement dit la place centrale du développement intégral de la personne, de toutes les personnes**

Le cœur de l'enseignement social de l'Église, c'est la personne, avec l'option préférentielle pour les plus pauvres, les plus fragiles, comme le Christ le montre tout au long des évangiles dans ses multiples rencontres :

« C'est un humanisme plénier qu'il faut promouvoir. Qu'est-ce à dire, sinon le développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes³ ? »

Les textes du magistère indiquent que ce développement est positif s'il permet à tous et à chacun de développer ses différentes dimensions :

« La collaboration au développement de tout l'homme et de tout homme est un devoir de tous envers tous et [...] [l]e lien intrinsèque entre le développement authentique et le respect des droits de l'homme révèle son caractère moral⁴ ».

Mais pour éviter tout contre-sens ils complètent par le fait qu'il est positif s'il va vers le bien commun :

« Le développement humain intégral nécessite une démarche en direction du véritable bien de chaque individu, de chaque communauté et chaque société, dans le cadre de toutes les dimensions de la vie humaine : sociale, économique, politique, intellectuelle, spirituelle et religieuse⁵. »

❑ **Cet enseignement lie développement intégral de la personne et responsabilité de la création**

Depuis les récits de la création jusqu'aux textes récents du magistère, la responsabilité de l'homme vis-à-vis du monde terrestre est clairement affirmée.

« Dans l'Encyclique Caritas in veritate, j'ai souligné que le développement humain intégral est étroitement lié aux devoirs qui découlent du rapport de l'homme avec l'environnement naturel, considéré comme un don de Dieu fait à tous, dont l'exploitation comporte une commune responsabilité à l'égard de l'humanité tout entière, en particulier envers les pauvres et les générations à venir⁶. »

Un lien est à faire entre harmonie, respect de la création, paix et développement.

« La destruction de l'environnement, son usage impropre ou égoïste et la mainmise violente sur les ressources de la terre engendrent des déchirures, des conflits et des guerres, justement parce qu'ils sont le fruit d'une conception inhumaine du développement⁷. »

Cette réflexion sur l'éducation au développement intégral de la personne au cœur de la création, sur le lien entre l'homme et son environnement humain et matériel, amène à mettre en exergue trois éléments clés de cet enseignement de l'Église que sont la promesse, l'alliance et la création⁸ :

- La promesse : face à un discours fataliste, oser envisager des modes de vie porteurs d'une meilleure qualité de vie, d'une promesse plutôt que d'une menace.
- L'alliance : face à une relation de domination de la nature par sa surexploitation ou par sa sacralisation, face à une relation de domination entre humains, oser envisager une nouvelle relation entre les hommes, entre la nature et les humains, basée sur une alliance faite de partenariat, d'interdépendance, de coresponsabilité.
- La création : face à l'illusion de pouvoir tout contrôler, oser accueillir l'imprévisible pour qu'il y ait vraiment création.

³ Paul VI, *Populorum Progressio*, n° 42.

⁴ Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, 1988, n°s 32 et 33.

⁵ Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, *Message aux hindous pour la fête de Deepavali 2009 - Chrétiens et hindous : engagés en faveur d'un développement humain intégral*.

⁶ Benoît XVI. *Message pour la célébration de la journée mondiale de la paix* (1^{er} janvier 2010) - Si tu veux construire la paix, protège la création, n° 2.

⁷ Benoît XVI. *Message pour la célébration de la journée mondiale de la paix* (1^{er} janvier 2007), *La personne humaine, cœur de la paix*, n° 9.

⁸ Cf. Elena Lasida, *Le goût de l'autre - La crise, une chance pour réinventer le lien*, Albin Michel, fév. 2011.

III - LA PLACE DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DANS LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

III-1. Un projet centré sur le développement de la personne, de toutes les personnes

Service de l'Église catholique en mission éducative, l'Enseignement catholique participe au service public d'éducation dans l'esprit de la loi du 31 décembre 1959 qui institue son caractère propre. Celui-ci se concrétise par la vie de la communauté éducative fondée par un projet éducatif « référé explicitement à » et « inspiré de » l'Évangile et de l'enseignement de l'Église. C'est pourquoi la personne et son développement sont au cœur de ce projet.

« L'école catholique prend l'aspect d'une école pour la personne et d'une école des personnes. "La personne de chacun, dans ses besoins matériels et spirituels, est au centre de l'enseignement de Jésus : c'est pour cela que la promotion de la personne humaine est le but de l'école catholique"⁹. »

III-2. Une éducation au développement raisonnée en cinq dimensions interdépendantes

La formation intégrale de la personnalité au cœur du projet éducatif de l'Enseignement catholique incite à penser la question du développement et son éducation selon cinq dimensions. Ainsi aux quatre premières déjà citées plus haut – économique, environnementale, sociétale, culturelle –, il paraît opportun d'ajouter la dimension spirituelle.

- **Dans la dimension économique**, parler développement, c'est se préoccuper des finances, des matières premières, du commerce, des prix, de l'énergie, de l'agriculture, de l'industrie, ce qui se traduit entre autres par la sécurité alimentaire, les modes de production durables, le renforcement du tissu économique local.
- **Dans la dimension sociale**, c'est prendre en compte la personne humaine au niveau de ses droits et devoirs tant au niveau de l'éducation que de la formation, de la santé, de l'alimentation, de l'habitat, de l'information et de l'emploi.
- **Dans la dimension environnementale**, c'est, au-delà de l'écologie, prendre en compte la préservation des ressources naturelles, des écosystèmes locaux, de la biodiversité et de la réduction de l'empreinte écologique, interroge la relation de l'homme avec son milieu de vie.
- **Dans la dimension culturelle**, c'est intégrer le respect des libertés et de la diversité, de l'identité culturelle et des patrimoines locaux et mondiaux.
- **Dans la dimension spirituelle**, c'est inviter à un changement de regard et de posture. Le développement concerne l'humanité dans le sens qu'elle donne au passé, au présent et à l'avenir, et à la relation à l'autre.

Ces différentes dimensions reposent sur le vivre-ensemble et la démocratie participative, la solidarité entre les peuples, entre les générations, entre l'homme et la création.

III-3. Une éducation au développement en lien étroit avec l'éducation à l'universel et l'éducation à l'engagement solidaire

☐ Des approches plurielles

L'éducation au développement s'articule, voire se superpose, avec deux axes développés dans l'Enseignement catholique :

☒ L'éducation à l'universel

L'éducation à l'universel, promue depuis des années, avec son réseau de coordinateurs et de commissions diocésaines, a su travailler les différentes entrées liées aux programmes scolaires et à la pensée sociale de l'Église catholique :

- **Vivre la solidarité ici et là-bas**, l'option préférentielle pour les pauvres et les exclus

La Solidarité est un « *devoir moral, résultant de la prise de conscience de l'interdépendance sociale étroite existant entre les hommes ou dans des groupes humains, et qui incite les hommes à s'unir, à se porter* »

⁹ Congrégation pour l'éducation catholique, *L'École catholique au seuil du troisième millénaire*, n° 9. (Cf. Jean-Paul II, Discours au 1^{er} Congrès de l'École catholique en Italie, dans « L'Osservatore Romano », 24 nov. 1991, p. 4, pour la citation de fin).

*entraide et assistance réciproque et à coopérer entre eux, en tant que membres d'un même corps social*¹⁰ ». En ce sens, solidarité est synonyme de fraternité.

- **Éduquer à la paix**, une nécessité dans le monde d'aujourd'hui

L'éducation à la paix et à la non-violence, c'est l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui permettent de cultiver des relations pacifiées, coopératives, solidaires et fraternelles avec les autres, afin de développer une attitude et des comportements rendant chacun acteur de la vie démocratique de notre société et citoyen du monde.

- Vivre autrement la mondialisation, un appel à y prendre part

D'une manière objective, on peut définir la mondialisation comme l'avènement d'une interdépendance forte entre les hommes, entre les nations, tant sur le plan économique que social, culturel et religieux. Il s'agit de comprendre les autres, de savoir se situer, d'avoir l'esprit critique et d'apprendre à s'engager de manière pertinente.

- **Être responsable du monde et de son développement**, une relation durable aux autres et au patrimoine

Le développement doit demeurer sous le contrôle de l'homme, il ne doit pas être laissé aux seules mains de l'activité économique. Chacun est invité à œuvrer en fonction de ses possibilités à la qualité des relations entre les personnes, et entre les hommes et leur patrimoine. Cette action sera d'autant plus efficace qu'elle sera collective.

◆ L'engagement solidaire

Après une éclipse d'une vingtaine d'années, l'idée d'engagement revient dans le débat public. Dans l'Église, elle est depuis l'origine une des composantes du fonctionnement quotidien, l'engagement dans une finalité de solidarité a trouvé un développement particulier avec Diaconia 2013.

S'engager

Si le terme est employé de manière ambigu, puisque les diverses expressions utilisées – « engager », « s'engager », « être engagé », « prendre un engagement » – n'ont pas la même résonance et ne correspondent pas à la même implication, c'est de la forme pronominale dont il est question ici.

L'engagement véritable correspond à une parole donnée traduite en actes. Elle s'inscrit dans la durée, démarche difficile pour le monde d'aujourd'hui plongé dans l'interactivité et l'action sans lendemain.

Solidaire

S'engager implique qu'il y ait « un sujet », une personne, qui désire s'ouvrir à l'autre pour le rencontrer par la mise en œuvre d'un projet. Cela aura des effets qui peuvent transformer tout à la fois cet autre et soi-même. Cet engagement est solidaire dans la mesure où il touche un point important pour soi, pour les autres et pour le monde. Ici, le terme de solidaire ne renvoie en aucune façon à une attitude de condescendance, mais bien à la conscience d'une interdépendance.

□ Une même volonté

Éducation à l'universel, éducation au développement, éducation à l'engagement solidaire, chacune de ces trois entrées entre en dynamique avec les deux autres pour en faire un tout indissociable¹¹ au niveau d'une pratique éducative : primat de la personne dans un milieu tout à la fois à maîtriser et à respecter ; pensée qui articule le local et le global, l'ici et le là-bas, capable de concevoir l'interdépendance ; logique d'acteur qui inscrit son action dans la durée et dans un cadre collectif ; recherche active d'un vivre-ensemble fraternel soucieux des plus défavorisés et en recherche constante de paix et de solidarité...

Les trois entrent en résonance tout à la fois avec les programmes et le socle commun de connaissances et de compétences de l'Éducation nationale – et bien avant avec les programmes de l'enseignement agricole –, les fondamentaux de la doctrine sociale de l'Église et les actions menées dans l'Enseignement catholique. C'est dire l'importance de ce domaine essentiel pour la construction de la personne, son développement, son épanouissement, et tout autant pour celle de la société d'aujourd'hui et du monde de demain.

¹⁰ Extrait du *Trésor de la langue française*.

¹¹ Ce maillage est par exemple perceptible dans la démarche où il existe une commission écologie en suivant les propos de Benoît XVI dans le quatrième chapitre de son encyclique *Caritas in Veritate*, où le pape défend une vision de l'écologie au service du développement humain, solidaire des pauvres et des générations à venir.

IV - UNE ÉDUCATION À L'UNIVERSEL, AU DÉVELOPPEMENT, À L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE L'ÉDUCATION

IV-1. Partie intégrante de l'éducation

Une éducation se doit d'ouvrir les élèves au monde d'aujourd'hui et aux réalités permanentes que les médias montrent par à-coups lorsque du sensationnel vient à leur fournir « l'actualité », de leur permettre de saisir le sens d'une histoire, de traditions qui ont fait l'homme contemporain, de leur faire prendre conscience des limites du développement tel qu'il se déploie aujourd'hui, d'inciter chacun à être acteur dans sa communauté de vie et dans la cité.

L'enfant ou le jeune, à son niveau, en fonction de son développement, peut comprendre le monde et les besoins prioritaires, sentir qu'il peut, à son échelle, quelque chose pour l'humanité et son devenir, mobiliser son énergie dans un sens qui le fait grandir.

Il y a donc bien un enjeu éducatif à cette démarche qui, loin d'être optionnelle, se situe au cœur de l'acte éducatif. À y regarder de près, l'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire (EUDES) n'est donc pas un « complément éducatif », mais il est partie prenante de l'éducation. Si l'éducation est une nécessité pour le développement de chaque personne et pour la construction de la vie en société, l'EUDES développe la connaissance de soi, la compréhension du monde, les liens entre les personnes. Cette triple dimension fait que toute éducation est éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire.

Cette dernière trouve sa place dans des activités éducatives spécifiques mais, tout autant, dans les contenus d'enseignement et les méthodes pédagogiques.

☐ Composante essentielle de l'enseignement

Si certaines activités éducatives exceptionnelles, certains temps forts sont nécessaires pour marquer les esprits en permettant de sentir et de voir de temps à autre les effets de ses actes, ces activités dans un cadre scolaire ne sont pertinentes que si le temps d'enseignement prend en compte ces aspects de l'éducation.

Penser universel, développement, engagement solidaire n'est pas spontané. Cela demande un changement d'attitude, une « conversion » de la pensée et de l'agir, cela doit s'inscrire dans la culture de l'établissement et dans la culture de chacun. C'est pourquoi le temps d'enseignement, temps majeur de l'établissement scolaire, temps essentiel d'un approfondissement culturel, est le lieu premier de cette éducation à l'universel, au développement et à l'engagement solidaire.

C'est l'enseignement qui, au travers de l'ensemble des disciplines, pourra apporter, jour après jour, la compréhension du monde et l'importance des interdépendances qui s'y déploient, permettre à l'élève de discerner les enjeux qui s'y jouent et les possibilités pour chacun d'agir, de raisonner ses choix, de développer sa capacité à comprendre les langues étrangères...

☐ Manifestée par des activités collectives

Ces activités sont nombreuses et diverses, comme cela peut se remarquer dans les établissements scolaires¹². Il peut être judicieux de reprendre ici la réflexion qui se trouve dans le document de l'Enseignement catholique intitulé *Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement* :

Il ne s'agit pas de donner sens, a posteriori, à des actions de solidarité, mais d'avoir conscience que c'est l'Évangile qui nous pousse à agir, que c'est le souffle chrétien qui nous entraîne, au-delà de toute frontière, à la rencontre de l'autre.

Il faut donc appeler à une triple vigilance :

– Ces actions caritatives font appel au discernement quant aux causes soutenues et aux organismes choisis. S'il est légitime de faire appel à des formes spontanées de générosité, il faut aussi aider chacun à mesurer les enjeux de l'action menée et l'importance d'engagements réfléchis pour le long terme.

– Ces actions caritatives proposées dans un établissement catholique d'enseignement expriment la volonté d'accueillir, de rencontrer, d'aider, mais aussi le désir de faire de cette attention à autrui le chemin qui conduit au Dieu de Jésus Christ. « En vérité, je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez

¹² Cf. les « fiches de bonne pratique » et les « récits de mise en projet » sur <http://eudes.ec-ressources.fr>

fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25,40).

– Ces actions caritatives, généralement organisées pour des personnes n'appartenant pas à l'établissement, doivent être le signe d'un engagement quotidien de la communauté éducative à accueillir, respecter, entraider chacun des membres de la communauté.

☐ **Enseignement et activités éducatives inscrits dans une logique de sens**

Cette réflexion mène au cœur du projet éducatif de l'Enseignement catholique et des établissements catholiques d'enseignement. Elle invite à développer une vision globale qui articule enseignement et activités péri- et parascolaires. Elle repose sur une démarche qui développe trois niveaux :

- Mettre en œuvre une pédagogie qui développe une culture nécessaire pour comprendre le monde et ses défis.
- Donner une envie d'agir qui canalise et oriente positivement l'envie d'explorer et d'agir de l'enfant et du jeune.
- Permettre l'engagement qui s'inscrit dans un projet de vie personnel et communautaire.

Comme pour l'ensemble des composantes éducatives, cela demande que savoirs et activités ne se réduisent pas à des actions ponctuelles, mais soient ordonnés au développement de la personne pour faire grandir en humanité l'enfant et le jeune.

IV-2. Les exigences de cette participation essentielle à l'éducation

Partie prenante de l'éducation, l'éducation à l'universel, au développement et à l'engagement solidaire adopte de ce fait, pour sa mise en œuvre, les conditions caractéristiques de tout acte éducatif.

☐ **La mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative**

La prise en compte du développement repose sur une éducation qui concerne toute la communauté éducative, élèves et adultes. Aborder les questions liées au développement à l'école permet de répondre à cette invitation. Il s'agit d'informer, de sensibiliser et de former les jeunes et les adultes pour favoriser une prise de conscience susceptible de modifier les comportements individuels et collectifs pour aujourd'hui et demain.

☐ **L'engagement de tous**

Cette dimension du projet éducatif, comme les autres, demande un engagement des éducateurs afin d'inviter les enfants et les jeunes à, eux aussi, s'engager dans un souci de solidarité, de respect des autres et de l'environnement. Cette ouverture et cet engagement portent sur l'ici et le là-bas, le proche et le lointain.

☐ **La cohérence entre le dire et le faire**

Les objectifs de l'apprentissage en matière d'éducation à l'universel, au développement et à l'engagement solidaire doivent non seulement englober les connaissances, les compétences, la compréhension, mais aussi les comportements et les valeurs. Ainsi, il est essentiel de vivre au sein de la classe ou de l'établissement ce qui est enseigné en ce domaine.

De même, le vécu de l'établissement en matière de gestion des ressources humaines, de gestion financière, d'ouverture aux différences culturelles et religieuses... doit lui-même être en cohérence avec ce qu'on désire développer chez les enfants et les jeunes.

☐ **La progressivité**

Cette prise de conscience et cet engagement sont de toute évidence à développer selon une démarche progressive en fonction de chaque âge pour les programmes, comme cela a été souligné dans la partie sur l'enseignement, comme pour les activités éducatives, en les inscrivant dans la durée.

☐ **Une démarche pédagogique pertinente**

Le souhait que les enfants et les jeunes deviennent acteurs nécessite de développer une pédagogie du choix. On ne peut être acteur sans un espace de liberté qui permet les engagements personnels. Compte tenu des enjeux, le terme « personnel » ne signifie pas ici « individuel ». Il renvoie à la capacité de faire des choix collectifs, de mener des actions en équipe, de développer sa créativité en jouant sur les contraintes pour aller de l'avant.

V - PRÉCONISATIONS POUR UNE ÉDUCATION À L'UNIVERSEL, AU DÉVELOPPEMENT À L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'éducation doit aider les jeunes à prendre conscience de leurs potentialités d'action sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain, et leur permettre ainsi d'agir sur leur environnement écologique, social, économique, culturel et spirituel.

De nombreux établissements catholiques d'enseignement ont, depuis longtemps, inscrit cette dimension dans leur projet éducatif et leurs actions, qu'il s'agisse de la vie de l'établissement, de l'accueil des familles en difficulté, des actions de solidarité et de coopération éducative internationales. Pour que l'Enseignement catholique puisse accomplir toujours davantage sa mission éducative, il importe que ces pratiques soient généralisées. Cela peut donner également l'occasion aux précurseurs de relire la mise en œuvre de leurs projets d'action et de se fixer de nouveaux défis.

V-1. *Préconisation préalable*

Se placer au cœur de l'éducation et du projet éducatif de l'Enseignement catholique nécessite d'éviter que l'éducation à l'universel s'évapore dans le cosmos, que le développement durable ne soit qu'un contenu livresque, que l'engagement solidaire ne soit qu'une envie d'agir. Il importe de redonner sens – signification, orientation et saveur – à ce qui ne pourrait apparaître que comme une activité périscolaire ou comme la « bonne action » à faire de temps à autre.

Une préconisation préalable consiste à prendre l'expression « éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire » comme titre générique. C'est au niveau des représentations que ces termes se différencient et se complètent : l'universel donne une image spatiale, le développement une image temporelle, l'engagement solidaire, le pourquoi et le comment de l'action.

Cette pluralité d'entrées permet à chaque établissement, à chaque instance de l'Enseignement catholique de travailler à partir de celle qui correspond à sa culture, à sa sensibilité, au public concerné.

À remarquer, par ailleurs, que c'est le terme de développement – sans qualificatif – qui a été gardé dans cette appellation générique pour pouvoir, suivant les cas, travailler en entrant par le développement durable¹³ ou par le développement intégral.

V-2. *Préconisations au niveau de l'institution*

☐ *Dans le cadre de l'animation institutionnelle*

- Sensibiliser les acteurs de l'Enseignement catholique à ce qu'est l'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire, l'enjeu et sa place dans l'éducation des enfants et des jeunes, mais aussi son importance pour l'ensemble de l'institution.
- Reconnaître le travail des commissions et de tous ceux qui œuvrent à cette dimension dans l'institution.
- Mettre en œuvre une mutualisation de l'existant et communiquer sur ce qui se fait dans les établissements par les différents moyens actuels de communication.
- Développer des synergies aux niveaux national et international en s'appuyant sur les divers partenaires existants.
- Informer les établissements sur ce que chaque partenaire externe peut lui apporter et sur la manière d'entrer en contact avec lui.

☐ *Dans le cadre de son organisation*

- Élargir les coopérations au sein de l'Enseignement catholique entre l'enseignement général et technologique, professionnel, agricole pour que chacun puisse apporter son savoir-faire propre.
- Développer les liens avec les services, mouvements, associations d'Église, en particulier ceux qui ont des liens structurels ou un « projet partagé » avec l'Enseignement catholique.

¹³ Ce terme est lui-même critiqué par ceux qui font remarquer que le rapport Brundtland, cité en introduction, parle de « Sustainable development », c'est-à-dire de « développement soutenable ».

- Réactiver la mise en place de commissions diocésaines, académiques ou régionales pour l'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire, en veillant à la représentation des différents niveaux d'enseignements et des divers membres de la communauté éducative, et au lien avec le CODIEC, CAEC ou CREC.
- Susciter des vocations de coordinateurs et de personnes ressources dans les diocèses et dans les établissements en s'appuyant sur la motivation et les centres d'intérêts des personnes, sur leur expérience passée (volontariat) ou présente (association) et en leur proposant des journées de formation sur le plan local ou national.
- Travailler avec les collectivités locales, territoriales, les entreprises et les associations. Les projets gagneront en force et visibilité s'il est possible de les mettre en œuvre avec celles-ci.

V-3. Préconisations au niveau des établissements

☐ **Au niveau général**

- Veiller à la prise en compte de l'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire dans le projet d'établissement et à sa déclinaison dans les projets d'animation qu'ils concernent la pédagogie, la pastorale ou la vie scolaire.

☐ **Enseignement**

- Relire en équipe le socle commun de connaissances et de compétences en repérant les cinq dimensions du développement¹⁴. Veiller à ce que les choix pédagogiques soient en cohérence avec ces cinq dimensions et contribuent à les prendre en compte toujours davantage.
- Développer un projet d'animation pédagogique spécifique autour d'une équipe reconnue en matière d'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire.
- Mettre en œuvre une pédagogie qui favorise le travail coopératif et qui développe la capacité à prendre des initiatives, à faire des choix collectifs.

☐ **Activités éducatives**

- Se mettre à l'écoute des idées des enfants et des jeunes, les susciter si nécessaire, puis aider à les concrétiser dans des projets opérationnels, accompagner pour que les engagements soient tenus dans la durée.
- Raisonner la progressivité de l'autonomie et de la responsabilité suivant l'âge et la maturité des enfants et des jeunes.
- Mettre en place des temps de relecture et d'évaluation¹⁵, temps essentiels pour que l'action favorise le processus éducatif.

☐ **Management**

- Veiller à la cohérence entre les pratiques sociales de l'établissement et sa volonté d'éduquer à l'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire : élaboration du plan de formation des personnels, promotion, entretien annuel d'évaluation...
- Revisiter comment dans l'accueil, la rencontre, l'échange au sein de l'établissement, se joue quelque chose du respect des identités culturelles.
- Interroger la manière dont la dimension économique et écologique du développement inspire les responsables et les gestionnaires des établissements.

V-4. Préconisations au niveau des organismes de formation

☐ **Sensibiliser, faire découvrir**

- Sensibiliser à l'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire par l'intégration de cet aspect dans les enseignements disciplinaires et par des activités spécifiques.
- Faire découvrir les associations, mouvements et services d'Eglise qui œuvrent dans ce domaine.

¹⁴ Cf. le § III-2, p. 6.

¹⁵ Cf. l'approche générale du dossier « Évaluation & Éducation à l'universel » de la Commission nationale d'éducation à l'universel, téléchargeable à l'adresse suivante : <http://ec-ressources.fr/EES2/CNEU/CNEUdossiers/2006CNEUeva/index.php>

□ **Déployer une pédagogie pertinente**

- Développer une pensée divergente, capable de prendre du recul par rapport aux idées préconçues.
- Penser les limites non pas tant comme une perte de liberté, mais comme des contraintes à dépasser et une incitation à innover.
- Susciter l'engagement en développant une pédagogie active, collaborative dans la formation et en valorisant l'organisation d'actions de solidarité dans et hors de la formation.
- Développer la capacité à élaborer, à mettre en œuvre et à évaluer un projet qui articule action et sens.

VI - CONCLUSION

Parti de la notion de développement durable, le cheminement conduit à penser de manière plus large et à réfléchir en termes d'« éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire ».

Favoriser au sein des établissements catholiques la mise en œuvre de cette dimension de l'éducation est un défi pour l'Enseignement catholique aujourd'hui. C'est pour les enseignants, les personnels d'éducation, les élèves et leurs parents, mais aussi les OGEC, une véritable chance éducative dans ce monde. Cela doit permettre d'agir en acteurs responsables, en chrétiens attentifs et solidaires, à s'engager dans la fraternité et à faire espérer en l'avenir.

L'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire ne se réduit pas à des opérations charitables, mais s'inscrit pleinement dans une anthropologie, un croire et un agir chrétiens qui invitent à la fraternité. Elle contribue à mettre en œuvre le projet éducatif inspiré de l'Évangile et de l'enseignement de l'Église.

Cela invite au débat sur ce qu'est la démocratie pour tous, et ce dans toutes les parties du monde. Elle questionne les domaines des inégalités sociales, des relations entre les individus, de la prise de responsabilités, de l'éthique, de la prise en compte de la diversité culturelle, du respect de la nature.

L'Enseignement catholique, au plus près du développement de tout l'homme, et de tous les hommes, au nom de sa mission d'Église et de sa contribution au service public d'éducation, ne peut pas faire l'économie d'une réflexion et d'une parole sur ce que représente pour lui cette éducation.

Elle donne à l'acte d'enseigner un rôle essentiel pour contribuer à la nécessaire transformation des mentalités, qui passe par l'esprit d'innovation, de créativité, de solidarité. C'est donc un défi pour l'Institution, pour les communautés éducatives dans leur mission d'enseignement et d'éducation.

L'enjeu est bien de former à une démarche rigoureuse et prospective, permettant à chaque citoyen d'opérer ses choix et ses engagements en s'appuyant sur une réflexion lucide et éclairée. Cette même démarche doit également conduire à une réflexion sur les valeurs, à la prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives dans la création du monde d'aujourd'hui et de demain.



SGEC, Département Éducation
Éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire

Document édité par le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique
277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Imprimerie Flash et Fricotel, 58 rue d'Alsace, 88000 Épinal. Reproduction interdite.

<http://eudes.ec-ressources.fr>
www.enseignement-catholique.fr